

BORNE A TETE DE LION

ELLE MESURE 34 CM DE HAUTEUR ET LA BASE EST DE 26 CM SUR 18 CM



CETTE BORNE DU 13^{ème} SIECLE EST VISIBLE A LA MAIRIE

DE FAYET RONAYE

LA BORNE A LA TETE DE LION

Michel MORIN

Le long du chemin appelé chemin de l'Estrade, chemin erré, qui reliait dans les temps anciens Brioude à Fournol et au delà, dans le massif de Combeyre existe une ancienne borne appelée dans le cadastre Napoléon dessiné aux environs de l'an 1800 : GRANDE BORNE TAILLEE EN FORME DE TETE DE LION.

Ce n'est pas une de ces grandes bornes que l'on voit en d'autres lieux et qui sont parfaitement connues. Par qui et quand a-elle été érigée ?

Elle n'est pas très haute : 48 centimètres ; sa largeur est de 18 centimètres tandis que sa profondeur en a 29.

Les personnes âgées, qui connaissaient parfaitement cette borne n'avaient que des idées assez floues sur l'utilité de ce repère. S'agissait-il de la démarcation des arrondissements d'Ambert et d'Issoire, de la délimitation des départements du Puy de Dôme et de la Haute-Loire. Oui et non à la fois. Oui parce que cette borne se trouve bien aux limites indiquées ci-dessus ; non parce qu'elle est plantée à cet endroit depuis des temps immémoriaux. Il ne faut pas oublier que, très souvent, les limites des communes ont suivies celles des anciennes paroisses et, également, celles des anciennes seigneuries.

Cette borne se trouve à la limite extrême de l'ancien finage de la paroisse de Ronaye, sur le tènement de Tire-Chèvre, village qui relevait de la seigneurie de Chassignolles.

En reprenant les divers familles nobles qui ont possédé Chassignolles on trouve à deux reprises des armoiries portant une tête de lion :

Celle des Montmorin Saint-Herem, seigneurs de Chassignolles par le mariage en 1460 d'Alix de Chalencon, héritière de cette seigneurie avec Gilbert de Montmorin. Cette famille posséda Chassignolles jusqu'en 1588.

Et, en remontant quelques siècles, on trouve la famille de Chalencon, laquelle pour se démarquer des Chalencon du pays devint Chalencon-Chassignolles ou Chalencon d'Auvergne.

Cette famille installée à Chassignolles depuis 1260, maria son héritier, Ebrard de Chalencon, à Méraude Aycelin, fille du seigneur de Montaigu-Listenois (près Billom), laquelle Méraude apporta entre autres, en dot, le Moulin Rouge de Fayet et la fortification située au dessus du confluent du Doulon et du ru de la Marconnerie.

Par amour pour Méraude, Ebrard pris les armoiries de la famille de sa femme, et de ce fait eut trois têtes de lion sur son blason. Ces têtes de lion sur le blason des Chalencon-Chassignolles sont légèrement différentes de celles de la famille Aycelin.

Les Aycelin blasonnaient : de sable à 3 têtes de lion d'or lampassées de gueules posées 2 et 1, tandis que les Chalencon eurent : de gueules à 3 têtes de lion arrachées d'or, posées 2 et 1.

Dans un acte passé le 7 septembre 1487 entre l'abbaye de la Chaise-Dieu et Alix de Chalencon, veuve de Gilbert de Montmorin Saint-Herem (A.D. de la Haute-Loire - Fond de la Chaise-Dieu 1 H 364 - repris dans les "Preuves de Polignac" pour la reconnaissance de la délimitation des paroisses de Chassignolles et de Saint-Martin d'Ollières il est noté :

"...assavoir une borne auprès d'un chemin par lequel on va au moulin appelé de la Delphin du Mouzel (actuellement le Mozel) et une CERTAINE BORNE QUI FAIT LES LIMITES ENTRE LES JUSTICES DE CHASSIGNOLLES ET DE CITEAUNEUF DU DRAC..." Ce qui est parfaitement le cas de cette implantation.

On peut raisonnablement admettre qu'il s'agit de cette borne, laquelle aurait été plantée par Ebrard de Chalencon, après le 10 mai 1281 et avant sa mort aux alentours de l'an 1295.

